



FREPILLON

# DEMANDE DE PLACE

## En halte-garderie

1<sup>ère</sup> demande

Renouvellement



Numéro de CAF :

### VOTRE ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Date prévue de la naissance :

Sexe :  Masculin  Féminin

Lieu de naissance :

### PARENT 1

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone portable :

Courriel :

Profession :

Lieu de travail :

### PARENT 2

Nom :

Prénom :

Adresse (si différente) :

Téléphone portable :

Courriel :

Profession :

Lieu de travail :

Situation de famille :

Marié(e)

Vie maritale

Pacsé(e)

Séparé(e)

Célibataire

Veuf(e)

AUTRES ENFANTS A CHARGE :

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole ou mode de garde

Liste des pièces à fournir (PHOTOCOPIES):

- Justificatif de domicile (facture d'électricité, téléphone, quittance de loyer)
- Dernier avis d'imposition (N-1)
- Livret de famille complet
- Attestation de quotient familial

TEMPS D'ACCUEIL SOUHAITE

\_\_\_\_\_

Merci d'évaluer vos besoins, l'admission de votre enfant sera prononcée au regard de ces indications. Toute demande de modification doit être formulée par courrier ou par courriel.

	Matin sans repas	Après-midi avec repas	Journée
lundi			
mardi			
jeudi			
vendredi			

La réception du courrier d'attribution confirmera l'inscription au sein d'une structure d'accueil petite enfance de votre enfant. Il vous sera alors demandé de confirmer l'acceptation de la place attribuée en adressant les horaires souhaités par courrier ou courriel au service petite enfance.

Date d'entrée souhaitée : ...../...../ 20....

Observations : .....  
.....  
.....  
.....  
.....



Je soussigné Mme, M.....

Atteste l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier.

Date : ...../...../ 20.....

Signature des Parents :

### Autorisation de consultation des ressources CADP

Pour faciliter vos démarches, la Caisse d'Allocations Familiales met à la disposition de la Direction de la Petite Enfance un service Internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter directement le montant de vos ressources afin de déterminer le tarif horaire applicable pour l'accueil de votre enfant. La consultation des informations interviendra lors du dépôt du dossier de préinscription.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous rappelons que vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations en nous contactant à l'adresse suivante : (indiquer une adresse postale + adresse mail). Dans ce cas, il vous appartient de nous fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

### La tarification

#### Mode de calcul

La participation financière des parents est calculée en fonction des ressources et de la composition de la famille, selon des modalités adoptées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Les niveaux planchers et plafonds des ressources sont révisés annuellement par la CAF.

Composition de la famille	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants ou plus
Taux d'effort horaire en % des ressources mensuelles	0,0619%	0,0516%	0,0413%	0,0310%

#### Calcul du tarif horaire de la famille

Pour estimer votre tarification, utiliser la formule suivante :

**(Ressources nettes annuelles / 12 mois) × Taux d'effort horaire CAF**

Sont ajoutés les revenus des capitaux et les pensions alimentaires perçues.

Sont déduites les pensions alimentaires versées.

#### Exemple

$42\,000 / 12 = 3\,500$  euros par mois pour les 2 parents  $\times 0,0413\%$  (si famille avec 3 enfants à charge) = 1,44€ par heure

*Pour les enfants hors communes sous convention, le taux d'effort retenu sera le même que pour les familles frépillonnaises, la commune de résidence s'acquittant d'une participation financière.*

*Pour les enfants hors commune sans convention, le tarif horaire sera majoré de 1.10 €.*